

La commission des Activités Sociales a décidé, à l'occasion du **MARATHON de METZ** et de **LA MESSINE** qui ont lieu chaque année, de mettre en place une aide sur ces événements sportifs. Vous pouvez prétendre à celle-ci, en respectant les conditions suivantes :

→ Sur présentation d'un justificatif d'adhésion / inscription et de paiement nominatif, une aide sera attribuée chaque année aux ouvriers et ayants droit et ce, sans rappel ni info du C.E.

## MARATHON DE METZ

Prévu le dimanche 14 octobre 2018



Aide du C.E. attribuée par ouvrier et ayant droit :

- **Marathon : 20 € quelle que soit la date d'inscription,**
- **Parcours de 10 km : 6 €.**

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site : [www.marathon-metz.fr](http://www.marathon-metz.fr)

## LA MESSINE

**Marche féminine pour la lutte contre le cancer du sein à Metz**  
qui s'est déroulée en date du 29 avril 2018.

**Sur présentation de votre justificatif d'inscription et de paiement nominatif, vous pourrez obtenir l'aide du C.E.**

**Parcours unique : 7 € attribués par inscription, aide réservée aux ouvriers et ayants droit.**

*La Messine* 

**URGENT : il reste 5 places disponibles pour le séjour en CORSE** – CALVI prévu du 04 au 18 août 2018. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous à l'accueil du C.E. **au plus tard le 06 juin.** Passé ce délai, les places seront restituées à l'agence.